Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20261110-105_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 10 novembre 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°105-2026

RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

DELIBERATION

Vu le Code de la fonction publique territoriale,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code du travail,
Vu la délibération n°102-2026 du 29 septembre 2026, approuvant la conclusion d'un contrat avec La Poste en vue du recensement de la population pour partie,
Considérant que le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 27 février 2027,
Considérant que la commune peut recruter un vacataire pour exécuter un acte déterminé et ponctuel ne nécessitant pas la création d'un emploi,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal d'autoriser le recrutement de vacataires,
Considérant qu'un vacataire est rémunéré à l'acte et que la délibération doit fixer les conditions de rémunération,
Considérant l'avis favorable de la commission ressources humaines réunie le 9 octobre 2026,

Ayant entendu l'exposé de Madame Karine GUGUEN, Adjointe au Maire déléguée aux ressources humaines, aux travaux, à la voirie et aux mobilités,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	32	Pouvoir	1	Votants	33	Absent
Voix pour	33	Voix contre		Abstention		

AUTORISE le recrutement de (2) deux vacataires pour la période du 21 janvier au 27 février 2027, en qualité d'agents recenseurs.

FIXE la rémunération de cette vacation, après service fait, comme suit :

	Montant brut
Résidence principale Feuille de logement + bulletin(s) individuel(s) des occupants du logement (à remplir)	4,00 €
Résidence secondaire, logement occasionnel ou vacant (une seule feuille à remplir)	1,00 €
Prime de formation (par demi-journée)	43,00 €
Frais de déplacement (forfait pour la mission)	250,00 €
Prime de reconnaissance de la tournée (repérage des adresses et du nombre de logements) Dépôt des courriers d'information dans les boîtes aux lettres	130,00 €
Prime de fin de collecte (réalisation complète de la collecte, retour des imprimés en mairie et tenue parfaite des cahiers de tournée et des bordereaux d'adresses)	375,00 €

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20261110-105_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 10 novembre 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°105-2026

RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

PRECISE que la prime de formation sera également versée aux agents recenseurs de la Poste qui devront suivre le même parcours de formation selon le contrat adopté par la délibération n°102-2026 en date du 29 septembre 2026.

PRECISE que les crédits seront prévus aux chapitres 012 et 011.

PRECISE qu'un acte d'engagement sera conclu entre la commune et le vacataire recruté.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — Le secrétaire de séance

Loïc BARBOT — Jérôme KERHARDY